

**LA VIE ECONOMIQUE**

- [Le nombre de chômeurs a baissé en janvier](#)
- [Emploi : l'intérim grimpe de 1,2 % grâce à l'industrie et aux transports](#)
- [Déficit sous les 3 % : Bruxelles accorde un délai de deux ans à la France](#)
- [Les entrepreneurs croient en eux mais pas dans la loi Macron](#)
- [Emprunts toxiques : le gouvernement désintoxique collectivités et hôpitaux](#)
- [Comment Manuel Valls compte améliorer le dialogue social](#)
- [La fonction publique mise au défi de recruter 4 000 apprentis](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE**

- [Plan de lutte contre les fraudes au détachement de salariés français](#)
- [Ces coupes dans les budgets des hôpitaux qui vont faire mal](#)
- [Dominique Polton : « Notre système de santé est bon, mais inégalitaire »](#)
- [Les inégalités régionales de santé persistent](#)

**FISCALITE**

- [Evasion fiscale : Paris compte récupérer 2 milliards d'euros en 2015](#)
- [McDonald's accusé de n'avoir pas payé 1 milliard d'euros d'impôts](#)

**LA VIE DES ENTREPRISES**

- [Valeo enregistre de très bons résultats 2014](#)
- [Axa publie un résultat en ligne avec les attentes, porté par son plan d'économies](#)
- [Défaillances : un exercice 2014 en dents de scie pour le transport routier](#)
- [SNCF : 9 000 emplois supprimés d'ici 2020 ?](#)
- [MoryGlobal : le tribunal de commerce de Pontoise refuse la cession d'actifs immobiliers](#)
- [Airbus Group vole de records en records](#)
- [L'Etat va vendre 3,96 % du capital de Safran](#)

**OPINIONS/VIE POLITIQUE**

- [Ce qu'il faut savoir du projet "alternatif" de Nicolas Sarkozy](#)

**Qu'est-ce que Le.Crible ?**

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Le nombre de chômeurs a baissé en janvier

Le 25/02/15, le ministère du Travail a annoncé que le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégorie A (sans aucune activité) s'établit à 3,48 millions. Il a baissé de 19 100 personnes (- 0,5 %). **Les causes ?** Une baisse des entrées et une augmentation des sorties vers l'emploi ou la formation. Les jeunes demandeurs d'emploi sont les plus concernés (- 7 600, soit - 1,4 %). Si l'on ajoute les autres catégories de chômeurs (B et C, ceux qui ont une activité réduite), le nombre total de demandeurs d'emploi est de 5 232 100 en France métropolitaine, de 5 530 600 si on inclut les DOM. **Le ministère du Travail** : « Ce nombre augmente de 0,3 % (+ 16 100) au mois de janvier. Sur un an, il augmente de 6,2 % ».

[http://www.directmatin.fr/france/2015-02-25/le-nombre-de-chomeurs-baisse-en-janvier-700239?elst\\_newsletter=20150225-18\\_700239](http://www.directmatin.fr/france/2015-02-25/le-nombre-de-chomeurs-baisse-en-janvier-700239?elst_newsletter=20150225-18_700239)

- Tous les chiffres de la dares (20 pages) :

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-NZE88.pdf>

(Sources : [www.directmatin.fr](http://www.directmatin.fr) du 25/02/2015, <http://travail-emploi.gouv.fr> du 25/02/2015)

### ● Emploi : l'intérim grimpe de 1,2 % grâce à l'industrie et aux transports

Publié le 25/02/15, le baromètre Prism'emploi indique que l'emploi intérimaire est en hausse de 1,2 % en janvier. **Les secteurs en augmentation** : les transports (+ 6,5 %), l'industrie (+ 4,5 %, ce secteur représente à lui seul plus de la moitié des emplois), les services (+ 3,8 %). **Les secteurs qui stagnent** : Le commerce. **Les secteurs en repli** : le BTP (- 17 %). **Les régions** où l'emploi intérimaire est **en augmentation** : Lorraine (14,5 %), Haute-Normandie (+ 13,8 %), Languedoc-Roussillon (+ 9,6 %), Nord-Pas-de-Calais (+ 9,2 %). **Les régions** où l'emploi intérimaire est **en baisse** : Poitou-Charentes (- 5,5 %), Picardie (- 4,0 %), Île-de-France (- 3,3 %).

[http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20150225trib5390e804b/emploi-l-interim-grimpe-de-1-2-grace-a-l-industrie-et-aux-transport.html#xtor=EPR-2-\[i-actu-du-jour\]-20150226](http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20150225trib5390e804b/emploi-l-interim-grimpe-de-1-2-grace-a-l-industrie-et-aux-transport.html#xtor=EPR-2-[i-actu-du-jour]-20150226)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 26/02/2015, avec AFP)

### ● Déficit sous les 3 % : Bruxelles accorde un délai de deux ans à la France

Le 25/02/15, la Commission européenne (CE) a annoncé, lors d'une conférence de presse, qu'elle accordait deux ans de délai à la France pour ramener son déficit public sous la barre des 3 % du PIB (produit intérieur brut). **Valdis Dombrovskis**, vice-président de la Commission en charge de l'Euro : « [Bruxelles] a décidé de proposer une nouvelle recommandation à la France (sur le calendrier de réduction des déficits) avec une nouvelle échéance en 2017 ». **Pierre Moscovici**, commissaire européen aux Affaires économiques : « La France a déjà annoncé plusieurs réformes, ce sont des pas dans la bonne direction. [...] Nous attendons qu'elle présente un programme national de réformes ambitieux et plus détaillé en avril ». Programme de réformes qui sera examiné en mai par l'UE. **M. Sapin**, ministre des Finances, a tenu à affirmer que la réduction du déficit public au-dessous de 3 % du PIB d'ici 2017 était bien l'objectif du gouvernement : « [Revenir sous 3 % du produit intérieur brut,] tel est exactement l'objectif que le gouvernement s'était fixé dans la loi de finances pour 2015 et la loi de programmation pluriannuelle des finances publiques ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150225.CHA3392/deficit-sous-les-3-bruxelles-accorde-un-delai-de-deux-ans-a-la-france.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150225\\_NLCHAACU18H- -deficit-sous-les-3-bruxelles-accorde-un-delai-de-deux-ans-a-la-france#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150225](http://www.challenges.fr/economie/20150225.CHA3392/deficit-sous-les-3-bruxelles-accorde-un-delai-de-deux-ans-a-la-france.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150225_NLCHAACU18H- -deficit-sous-les-3-bruxelles-accorde-un-delai-de-deux-ans-a-la-france#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150225)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 25/02/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les entrepreneurs croient en eux mais pas dans la loi Macron

D'après le sondage "la grande consultation des entrepreneurs" réalisé par OpinionWay pour CCI France, en partenariat avec La Tribune et Europe 1, les chefs d'entreprise sont confiants pour leur société pour 2015. Par contre, ils ne croient pas que l'économie française renouera avec la croissance cette année. Quant à la loi Macron, elle ne les convainc visiblement pas. **Concernant leur entreprise**, 57 % des chefs d'entreprise interrogés se disent « assez confiants » et « très confiants ». Ils sont 45 % à estimer que leur chiffre d'affaires sera égal à

celui de 2014, 34 % à le voir en hausse, 18 % à prévoir, au contraire, une contraction. **L'emploi** : les chefs d'entreprise n'envisagent que peu d'embauche. **La Tribune** : « Neufs chefs d'entreprises sur dix comptent garder un nombre de salariés stable, quand 8 % prévoient de tailler dans leurs effectifs. Seuls 5 % comptent les augmenter ». **Les causes ?** La morosité du contexte et de l'avenir. Ils sont seulement 13 % à être confiants sur les perspectives de l'économie française dans les 12 mois à venir. **Le retour de la croissance ?** 32 % des entrepreneurs interrogés répondent qu'elle reviendra à moyen terme (dans 3 à 5 ans). Pour 13 %, il faudra attendre 10 ans. Pis : 35 % ne croient plus à la croissance en France. **Charles-Henri d'Auvigny**, directeur général délégué d'OpinionWay : « Les entreprises interrogées considèrent qu'il y a une croissance suffisante pour se développer et embaucher aux alentours de 1 à 1,5 % ». **La loi Macron** : 64 % des sondés estiment qu'elle ne va pas dans le bon sens. **Charles-Henri d'Auvigny** : « Seuls 28 % des TPE estiment que la loi Macron va dans le bon sens. Elles considèrent que la loi Macron ne s'applique pas pour eux. Par ailleurs, elle est passée de 106 à plus de 200 articles, ils ont des difficultés à la comprendre ». Plus des deux tiers des patrons pensent que la loi manque de cohérence. Seuls 18 % la croit capable de favoriser le retour de la croissance. Ce sont surtout les entreprises de moins de 10 salariés qui la rejettent. **Charles-Henri d'Auvigny** : « La loi Macron aura un impact dans le futur, on ne voit pas bien la portée de celle-ci aujourd'hui, alors qu'elle est importante. Petit à petit, cette loi libérera l'entreprise d'un certain nombre de contraintes normatives, réglementaires et financières. Il y a peut-être une pédagogie de la loi Macron à faire auprès des petites entreprises ». **Le CICE** (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi), lui, peine à convaincre. **La Tribune** : « Parmi les patrons ayant certifié avoir eu recours à cette aide (7 %), 46 % estiment qu'elle a apporté un gain de compétitivité pour leur entreprise, 24 % qu'elle a été vectrice de croissance et seulement 19 % qu'elle est créatrice d'emplois ». **Charles-Henri d'Auvigny** : « Le CICE permet éventuellement de gagner des parts de marché, mais ce n'est pas immédiat car beaucoup d'entreprises ont des programmes pluriannuels, peu de contrats ponctuels ». **Le président de CCI France** : « Les entreprises veulent des réductions de charges. Bien sûr, le CICE en est une, mais une réduction reportée sur une année avec de la complexité. Les entreprises veulent plus de simplicité ». **Les priorités pour pérenniser l'entreprise ?** Diminuer les charges, pour la moitié des sondés. Le paiement en temps et heure pour 13 %. La réduction du coût du travail pour 10 %.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20150224tribe172493b1/les-entrepreneurs-croient-en-eux-mais-pas-en-la-loi-macron.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150224](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/20150224tribe172493b1/les-entrepreneurs-croient-en-eux-mais-pas-en-la-loi-macron.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150224)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 24/02/2015)

[Retour au sommaire](#)

### ● Emprunts toxiques : le gouvernement désintoxique collectivités et hôpitaux

Le 24/02/15, **Marylise Lebranchu**, ministre de la Décentralisation, **Christian Eckert**, secrétaire d'Etat au budget, et **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, ont annoncé aux associations d'élus locaux et à la Fédération hospitalière de France (FHF) les mesures qu'ils venaient de prendre pour désintoxiquer les collectivités locales et les hôpitaux victimes d'emprunts toxiques. **Les collectivités locales** : Elles voient le doublement du fonds destiné à les aider, soit 1,5 milliards d'euros supplémentaires sur 15 ans. **Les hôpitaux** : Ils ont obtenu 300 millions d'euros supplémentaires sur 10 ans. Pour rappel, l'Etat n'en avait, jusqu'à présent, débloqué que 100. **Claude Wallendorf**, de l'Association des maires de France : « Nous sommes soulagés ». **Frédéric Valletoux**, président de la FHF : « C'est une victoire pour nous après des mois de mobilisation ». **Challenges** : « Pour les 2, la participation financière des banques - à 50 % pour le fonds des collectivités et à 100 % pour le fonds des hôpitaux - est un motif supplémentaire de satisfaction ». L'envolée du Franc suisse, le 15/01/15, a fortement joué. En effet, certains prêts toxiques, indexés sur lui, ont, du coup explosé. Pour le ministère des Finances, 150 collectivités locales se retrouvaient en situation très critique « et à 10 points de la hausse moyenne des taux d'intérêt subie ». Une condition pour bénéficier des aides : renoncer à tout recours contentieux contre l'Etat.

[http://www.challenges.fr/economie/20150224.CHA3363/emprunts-toxiques-le-gouvernement-desintoxique-collectivites-et-hopitaux.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -](http://www.challenges.fr/economie/20150224.CHA3363/emprunts-toxiques-le-gouvernement-desintoxique-collectivites-et-hopitaux.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -)

[20150225\\_NLCHAACTU10H- -emprunts-toxiques-le-gouvernement-desintoxique-collectivites-et-hopitaux#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150225](http://www.challenges.fr/2015/02/25/nlchaaactu10h--emprunts-toxiques-le-gouvernement-desintoxique-collectivites-et-hopitaux#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150225)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 24/02/2015, Laurent Fargues)

#### ● **Comment Manuel Valls compte améliorer le dialogue social**

Le 25/02/15, le premier ministre, **M. Valls**, a annoncé un projet de loi « *fin mars-début avril* ». Projet de loi qui doit être une « *réforme ambitieuse* ». Les grandes lignes ont été présentées aux partenaires sociaux réunis à Matignon. **Le but ?** Avoir un dialogue social de « *meilleure qualité [qui soit un] atout et un facteur de performance pour les entreprises* ». Pour **M. Valls**, le dialogue social, tel qu'il est conçu actuellement, est « *purement formel, trop lourd, loin des salariés* ». **Les TPE** : Les très petites entreprises (moins de 11 salariés) sont concernées. Pour la première fois, sera introduite une « *forme de représentation adaptée* » à leur cas. Cette représentation sera externe, via des commissions dans chaque région. **M. Valls** : « *Ces commissions n'auront évidemment aucun droit d'ingérences dans la marche de ces entreprises* ». **Pour les entreprises de plus grandes tailles**, M. Valls a promis que les regroupements des instances représentatives du personnel seront facilités. La Délégation unique du personnel (DUP), qui permet de confier aux délégués du personnel (DP) les attributions du Comité d'entreprise (CE), et qui est réservée jusqu'à présent aux entreprises de 50 à 200 salariés, sera élargie aux entreprises comptant jusqu'à 300 salariés. **Nouveauté** : la DUP englobera le CHS-CT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). **M. Valls** : « *[Le CHS-CT] conservera intégralement ses missions et ses prérogatives, [y compris celle d'aller en justice. Ce sera un] facteur de simplification extrêmement puissant* ». **Pour les grandes entreprises**, M. Valls a avancé la possibilité de fusionner, « *par voie d'accord collectif* », l'ensemble des trois instances actuelles (DP, CE, CHS-CT) « *en une instance unique* ». De plus, il a déclaré vouloir « *regrouper et simplifier* » les obligations d'information-consultation des représentants du personnel « *autour de trois grandes consultations annuelles* » (sur la situation économique et financière de l'entreprise, la situation sociale et les orientations stratégiques). **Concernant les entreprises comptant plusieurs établissements**, il veut supprimer certaines « *doubles consultations* ». **Comment ?** La loi le précisera. **Au sujet des représentants du personnel**, il a indiqué que ceux-ci n'avaient pas toujours la reconnaissance qu'ils méritaient. Il a donc promis de « *valoriser [leur] parcours [...] afin de susciter des vocations* ». Le projet de loi devra également contenir « *l'objectif* » de parvenir à « *une représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les représentants des salariés* ». **Le calendrier** : **01)**- Une phase de concertation ; **02)**- Présentation du projet de loi en Conseil des ministres « *fin mars-début avril* » ; **03)**- Débat au Parlement ; **04)**- Adoption définitive de la loi cet été.

[http://www.challenges.fr/economie/20150225.CHA3391/comment-manuel-valls-compte-ameliorer-le-dialogue-social.html?cm\\_mmc=EMV--CHA--20150225\\_NLCHAACTU18H--comment-manuel-valls-compte-ameliorer-le-dialogue-social#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20150225](http://www.challenges.fr/economie/20150225.CHA3391/comment-manuel-valls-compte-ameliorer-le-dialogue-social.html?cm_mmc=EMV--CHA--20150225_NLCHAACTU18H--comment-manuel-valls-compte-ameliorer-le-dialogue-social#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20150225)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 25/02/2015, avec AFP)

#### ● **La fonction publique mise au défi de recruter 4 000 apprentis**

4 000 apprentis en septembre 2015 et 6 000 l'année suivante. C'est l'objectif qu'a assigné l'Élysée à la fonction publique. Un objectif sans doute pas si facile à atteindre, d'après **Acteurs Publics** : « *Les freins au développement de l'apprentissage dans la fonction publique sont en effet nombreux : son coût est élevé pour l'employeur public qui doit le prendre en charge dans sa totalité, les jeunes apprentis ne sont pas dispensés d'un concours de recrutement, et le secteur souffre de la concurrence d'autres dispositifs comme les emplois aidés ou le PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'Etat)* ».

<http://www.acteurspublics.com/2015/02/26/l-etat-mis-au-defi-de-recruter-4-000-apprentis-dans-les-six-mois>

(Source : [www.acteurspublics.com](http://www.acteurspublics.com) du 26/02/2015, Raphaël Moreaux)

[Retour au sommaire](#)



## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● Plan de lutte contre les fraudes au détachement de salariés français

L'un des principes fondamentaux de l'Union européenne (UE) est la liberté de circuler et de travailler partout en Europe. La France et l'Allemagne sont les deux pays qui envoient le plus de leurs salariés travailler provisoirement à l'étranger, et qui accueillent le plus de travailleurs détachés, issus d'autres pays de l'UE. Ainsi, près de 200 000 salariés français travaillent ponctuellement dans un autre pays de l'UE. Le nombre de salariés étrangers, ressortissants d'un pays de l'UE, travaillant en France, est estimé, lui, à 300 000. Un nombre en très forte augmentation depuis ces dernières années, précise le ministère du Travail. La mobilité des travailleurs est encadrée par la directive "détachement". Cette dernière prévoit des obligations déclaratives et fait bénéficier aux travailleurs détachés dans l'Hexagone « *du noyau dur de notre réglementation du travail (salaire minimum, règles relatives à la durée, à la santé et la sécurité au travail, protection contre les discriminations, etc.)* ». Le bilan des actions de contrôle montre une hausse des fraudes aux règles du détachement au cours de ces dernières années. **Les secteurs les plus touchés ?** Le BTP (bâtiment, travaux publics), l'agriculture, les transports. Des pratiques frauduleuses préjudiciables aussi bien aux entreprises (concurrence déloyale) qu'aux salariés (« *dont les droits sont bafoués* »). **Le ministère du Travail :** « *Le plan de lutte contre les fraudes au détachement de salariés en France constitue un volet déterminant du Plan National d'Action pour la lutte contre le travail illégal en 2015. Il a été présenté par le Premier ministre lors de la Commission nationale de lutte contre le travail illégal réunie le 12 février 2015* ».

[http://travail-emploi.gouv.fr/rubrique\\_technique,281/carrousel,2188/actualite-presse,42/dossiers-de-presse,2141/plan-de-lutte-contre-les-fraudes,18454.html](http://travail-emploi.gouv.fr/rubrique_technique,281/carrousel,2188/actualite-presse,42/dossiers-de-presse,2141/plan-de-lutte-contre-les-fraudes,18454.html)

- Plan de lutte contre les fraudes au détachement de salariés en France, par la Commission nationale de lutte contre le travail illégal, du 12 février 2015 (8 pages) :

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DP\\_Plan\\_de\\_lutte\\_contre\\_les\\_fraudes\\_au\\_detachement\\_de\\_salaries\\_en\\_France\\_-\\_12\\_fev\\_2015.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DP_Plan_de_lutte_contre_les_fraudes_au_detachement_de_salaries_en_France_-_12_fev_2015.pdf)

(Source : <http://travail-emploi.gouv.fr> du 12/02/2015)

[Retour au sommaire](#)

### ● Ces coupes dans les budgets des hôpitaux qui vont faire mal

D'après Challenges, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, aurait présenté à de hauts fonctionnaires, lors d'une réunion à huis clos, les efforts qui vont être demandés aux hôpitaux. La facture s'élèverait à 3 milliards d'euros sur 3 ans. **Le plan de Mme Touraine :** **01)-** La mutualisation des achats des hôpitaux et l'obtention de meilleurs tarifs auprès des fournisseurs pourraient rapporter 1,2 milliard d'euros ; **02)-** Les baisses de prix des médicaments et des dispositifs médicaux les plus coûteux devraient rapporter 350 millions d'euros ; **03)-** Les synergies liées aux rapprochements entre hôpitaux voisins devraient rapporter quelque 450 millions ; **04)-** Le développement de la chirurgie "ambulatoire" (sans nuit à l'hôpital) devrait rapporter 400 millions, la réduction des durées d'hospitalisation 600 millions. **L'objectif du gouvernement :** passer de 43 % d'opérations effectuées aujourd'hui en ambulatoire à 57 % en 2017. **Selon un proche du dossier,** non nommé dans l'article : « *Le sujet est explosif puisque ces gains reposent majoritairement sur la réduction des dépenses de personnel* ». **Challenges :** « *Le ministère de la Santé table sur une "maîtrise de la masse salariale" de l'ordre de 860 millions soit l'équivalent de 22 000 postes et 2 % des effectifs de la fonction publique hospitalière* » ; **06)-** Les médecins des hôpitaux seraient mis à contribution sur d'autres postes budgétaires. Deux objectifs à eux assignés : prescrire de plus en plus de génériques et limiter les examens redondants. Une amélioration de la pertinence des soins qui devrait permettre d'économiser 3,1 milliards sur l'ensemble des dépenses de santé. La montée en puissance des génériques et biosimilaires devrait rapporter, elle, 1,3 milliard. **Challenges :** « *Le reste des efforts concerne les établissements médico-sociaux (500 millions), les baisses de prix des médicaments (1,6 milliard) et les gains sur les dispositifs médicaux et prothèses (250 millions)* ». Le magazine précise enfin qu'il a contacté le cabinet de Mme Touraine, qui n'a pas souhaité répondre à ses questions.

<http://www.challenges.fr/economie/20150227.CHA3479/budget-pourquoi-ca-va-saigner-dans-les-hopitaux.html>

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 27/02/2015, Laurent Fargues)

[Retour au sommaire](#)

● **Dominique Polton : « Notre système de santé est bon, mais inégalitaire »**

**Dominique Polton**, économiste, est l'auteure du livre "La santé pour tous ?", prix 2015 de l'EN3S (l'Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale). Elle a accordé un entretien à Viva.presse. **Extraits** : « Lorsque l'Oms a classé le système de santé français comme le meilleur au monde, on l'a porté aux nues. Aujourd'hui, il est vilipendé. On parle d'un vrai fiasco. [...] Il est toujours très bon en ce qui concerne le curatif. Sans notre système d'assurance-maladie, la plupart des Français ne pourraient pas recourir à des soins extrêmement coûteux et de qualité et c'est tout à l'honneur du système Français ». Mais, selon Mme Polton, il est mauvais en ce qui concerne les inégalités de santé : « Un des grands facteurs d'inéquité est le fait que chacun est libre d'organiser son parcours de soins comme il l'entend. Le patient est libre de choisir ses professionnels de santé. Il a un "droit à tirage" et utilise le système de soins à sa guise et, bien sûr, chacun ne l'utilise pas de la même façon selon son milieu social et ses revenus. [...] Les systèmes plus "rationnés", comme ceux de Grande-Bretagne ou de Suède, instaurent une meilleure équité de base. Mais je ne suis pas sûre que les Français accepteraient cela. [...] Ce que l'on peut regretter, c'est que notre système de santé ne soit pas plus "proactif", qu'il attende que les gens viennent à lui, alors que beaucoup y renoncent comme de nombreux bénéficiaires de la Cmu-c ou de l'aide à la complémentaire santé (Acs) ». Dans "La santé pour tous ?", **Dominique Polton** essaie de recenser ce qui fonctionne bien chez nous, ce qui est améliorable, tout en regardant ce que font nos voisins européens. Sachant que chaque système fonctionne avec ses valeurs historiques et culturelles propres. Avant de conclure : « Quelles sont [nos valeurs] aujourd'hui : la liberté ? L'égalité, l'équité ? [...] La priorité est d'essayer de faire mieux avec l'argent disponible, en protégeant les plus vulnérables ».

<http://www.viva.presse.fr/dominique-polton-notre-systeme-de-sante-est-bon-mais-inegalitaire-170420>

(Source : [www.viva.press.fr](http://www.viva.press.fr) du 17/02/2015, Anne-Marie Thomazeau)

● **Les inégalités régionales de santé persistent**

Si le dernier rapport de la Drees (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) sur la santé des Français, paru le 12/02/15, indique que les Français sont globalement en meilleure santé que leurs voisins européens, il en ressort aussi que les inégalités territoriales sont toujours très prononcées. **01)- La mortalité.** La mortalité infantile, l'obésité, les petits poids de naissance et les prématurés sont plus élevés dans les départements d'outre-mer que dans ceux de métropole. **La Drees** : « [L'indicateur de mortalité] reflète plus largement l'état de santé d'une population. [...] Cet indicateur exprime l'efficacité des soins préventifs, l'attention accordée à la santé de la mère et de l'enfant, de même que la qualité du système de soins et de santé. [En outre, il rend compte de facteurs sociaux] tels que le niveau de scolarité des mères ou leur situation socio-économique ». **02)- Le cancer du sein.** Il existe une grande disparité entre les régions. Sur 2012-2013, le taux de dépistage organisé du cancer du sein est supérieur à 60 % en Pays-de-la-Loire, Limousin, Bretagne, Centre, et inférieur à 45 % en Corse, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Des disparités que la Drees explique de deux manières : « Soit par des réticences individuelles ou culturelles aux pratiques de dépistage, soit par des inégalités d'accès au système de soins ». **03)- Le diabète.** Il est en augmentation (4,6 % en 2013, contre 4,4 % en 2010) et touche 3 millions de personnes. Là, l'Hexagone se situe dans la moyenne européenne. Deux facteurs entrent en jeu : **a)** Le niveau socio-économique ; **b)** La région. Les taux les plus élevés sont observés dans le Nord et dans les DOM (départements d'outre-mer). **04)- L'alcoolisme.** Le nombre de buveurs d'alcool quotidiens atteint 11 % de la population française. Deux régions sont particulièrement touchées : le Nord-Pas-de-Calais (18 %) et le Languedoc-Roussillon (17 %). **La Drees** : « Dans un contexte général de baisse des consommations, ce pourcentage est resté à peu près inchangé depuis 2000 dans le Nord-Pas-de-Calais et n'a que très faiblement diminué dans le Languedoc-Roussillon ».

[Retour au sommaire](#)

<http://www.mutualite.fr/L-actualite/Sante/Les-inegalites-regionales-de-sante-persistent>

(Source : [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr) du 24/02/2015, Anne Thiriet)

## FISCALITE

### ● Evasion fiscale : Paris compte récupérer 2 milliards d'euros en 2015

Le 01/03/15, **M. Sapin**, ministre des Finances, était l'invité de l'émission « Le Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI ». Il a réagi à la demande de la Commission européenne (CE) faite à la France de réduire son déficit structurel de 0,5 point en 2015, au lieu des 0,3 point annoncé par le gouvernement. Cela signifie que ce dernier doit trouver 0,2 point de PIB supplémentaire pour satisfaire la CE (environ 4 milliards d'euros). D'après M. Sapin, la régularisation des comptes dissimulés à l'étranger devrait permettre à la France de récupérer près de 2 milliards d'euros en 2015. C'est ce qu'elle avait rapporté en 2014 : « 0,1 de déficit ». **M. Sapin** : « *Plutôt que d'augmenter les impôts, je préfère lutter contre la fraude fiscale. [...] Il n'y a plus un seul espace pour un fraudeur qui voudrait cacher son argent à l'étranger. Il vaut mieux que, dès maintenant, il se présente pour régulariser sa situation* ». Plus de 80 pays se sont en effet engagés, à Berlin, en octobre 2014, à un échange automatique d'informations fiscales d'ici 2017-2018. M. Sapin a aussi évoqué le problème de l'optimisation fiscale pratiquée par de grands groupes comme Google et McDonald's. Lors d'un entretien au journal Le Monde, il avait déjà précisé que la prochaine étape du mouvement de régularisation viserait les grands groupes multinationaux.

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/03/02/evasion-fiscale-paris-compte-recuperer-2-milliards-d-euros-en-2015\\_4585480\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/03/02/evasion-fiscale-paris-compte-recuperer-2-milliards-d-euros-en-2015_4585480_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 02/03/2015, avec Reuters)

### ● McDonald's accusé de n'avoir pas payé 1 milliard d'euros d'impôts

D'après la Fédération syndicale européenne des services publics (EPSU), la Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme (Effat) et l'Union internationale des employés de service (SEIU), McDonald's aurait réussi, entre 2009 et 2013, à économiser 1,05 milliard d'euros d'impôts en Europe. Tout simplement grâce à des techniques d'optimisation fiscale. Ainsi, le groupe aurait fait « *remonter plus de 3,7 milliards d'euros de recettes de l'ensemble de ses restaurants européens vers sa holding luxembourgeoise McD Europe Franchising, qui s'est acquittée de seulement 16 millions d'euros d'impôts dans le grand-duché entre 2009 et 2013* ». **Le manque à gagner pour la France** est évalué entre 386,2 et 713,6 millions d'euros, auxquels pourraient s'ajouter entre 308,9 et 570,9 millions d'euros de pénalités. **Les trois fédérations** : « *Nous demandons à la Commission européenne, aux autorités fiscales nationales, ainsi qu'à la commission spéciale du Parlement européen d'examiner de près les pratiques fiscales de McDonald's avant de prendre les mesures appropriées* ». **Réponse de la Commission européenne (CE)** : « *La lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale est une priorité absolue* ». La CE a aussi précisé que quatre « *enquêtes approfondies* » sur des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Irlande, devaient être présentés au deuxième trimestre 2015, avant d'ajouter qu'une autre enquête a été ouverte début février en Belgique. **Réponse de McDonald's Europe** : « *[Le groupe déclare] respecter les lois en vigueur, y compris le paiement des taxes dues dans chaque pays. En plus des impôts sur les bénéfices, [il] paie d'importantes cotisations sociales et taxes immobilières* ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/02/26/mcdonald-s-a-nouveau-taxee-d-optimisation-fiscale\\_4583383\\_3234.html#](http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/02/26/mcdonald-s-a-nouveau-taxee-d-optimisation-fiscale_4583383_3234.html#)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 26/02/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Valeo enregistre de très bons résultats 2014

Le 24/02/15, l'équipementier automobile Valeo a publié ses résultats pour 2014. L'entreprise se porte bien, avec un résultat net en hausse de 28 % pour 2014, à 562 millions d'euros (notamment grâce à son implantation en Chine). Son chiffre d'affaires s'est établi à 12,72 milliards d'euros. Il est en hausse de 9 % par rapport à 2013, grâce à une légère aide par des effets de change favorables. A 17,5 milliards d'euros, ses prises de commandes sont en hausse de 18 %. Enfin, sa marge opérationnelle a progressé à 7,2 % du chiffre d'affaires,

contre 6,8 % en 2013. Pour 2015, Valeo vise « *une croissance supérieure à celle du marché dans les principales régions de production* ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/20150225trib58ecfb684/valeo-enregistre-de-tres-bons-resultats-2014.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150225](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/20150225trib58ecfb684/valeo-enregistre-de-tres-bons-resultats-2014.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150225)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 25/02/2015, avec AFP)

#### ● **Axa publie un résultat en ligne avec les attentes, porté par son plan d'économies**

Le 25/02/15, l'assureur AXA a révélé ses résultats pour l'année 2014. Il a annoncé un bénéfice net en hausse de 12 % en 2014, à 5,02 milliards d'euros, grâce notamment à la baisse de ses frais généraux. Ses revenus ont crû l'an dernier de 3 % en données comparables, à 91,98 milliards d'euros. Les économies réalisées sur l'exercice 2014 sont de l'ordre de 300 millions d'euros. Pour 2015, Axa s'est fixé comme objectif, dans le cadre de son plan stratégique à cinq ans, d'atteindre 1,9 milliard d'euros d'économies. **Gérald Harlin**, directeur financier d'Axa : « *Nous sommes à 1,6 milliard sur 1,9 milliard. Donc nous sommes très confiants d'atteindre notre plan de 1,9 milliard à la fin de cette année* ». Enfin, la semaine dernière, Axa a pris une participation de 7,15 % au capital du réassureur Africa Re, pour un montant d'environ 53 millions d'euros. **La Tribune** : « *En Bourse, l'action Axa a gagné 11,61 % depuis le début de l'année. Elle a clôturé mardi à 21,435 euros* ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/assurance/20150225trib704b9cd9a/axa-publie-un-resultat-en-ligne-avec-les-attentes-porte-par-son-plan-d-economies.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150225](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/assurance/20150225trib704b9cd9a/axa-publie-un-resultat-en-ligne-avec-les-attentes-porte-par-son-plan-d-economies.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150225)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 25/01/2015, avec Reuters)

#### ● **Défaillances : un exercice 2014 en dents de scie pour le transport routier**

Si le nombre de défaillances a baissé en 2014 par rapport à 2013, l'année a toutefois été en dents de scie. L'exercice 2014 s'est clôturé sur le chiffre de 2 289 procédures judiciaires (contre 3 428 en 2013, 2 759 en 2012, 2 136 en 2011). Le premier semestre a été difficile, avec 1 368 procédures (dont 890 dans les seuls trois premiers mois). Le second trimestre a été plus "clément", avec 921 procédures, bien que le quatrième trimestre ait vu une remontée des procédures collectives, avec 506 défaillances (394 liquidations et 112 redressements judiciaires). Les entreprises déclarent attendre avec impatience « *les effets mécaniques du Pacte de responsabilité, escomptés pour les prochains mois avec son lot d'allègement de charges pour environ une enveloppe de 40 Md€* ».

<http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/82828/defaillances-un-exercice2014-en-dents-de-scie-pour-le-transport-routier.html>

(Source : [www.wk-transport-logistique.fr](http://www.wk-transport-logistique.fr) du 24/02/2015, Slimane Boukezzoula)

#### ● **SNCF : 9 000 emplois supprimés d'ici 2020 ?**

Le 26/02/15, une expertise remise au Comité central d'entreprise (CCE) de la SNCF estime que près de 9 000 emplois nets pourraient disparaître d'ici 2020. La branche exploitant les trains, la branche Mobilités, pourrait subir environ 10 000 suppressions d'équivalents temps plein d'ici cinq ans. Des pertes qui seraient toutefois en partie compensées par des embauches à SNCF Réseau, de l'ordre de 800 par an. **La Tribune** : « *D'après les chiffres tirés par l'AFP du rapport Degest, les effectifs du groupe public baisseraient de 149 000 à 140 000 personnes entre 2014 et 2020 (143 000 dans l'hypothèse basse). Le cabinet prédit également une augmentation de la sous-traitance et "une forte diminution" du nombre de lignes, qu'accentuera selon lui la libéralisation annoncée du transport par autocar, concurrent du rail* ».

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/20150227trib5336f0fce/sncf-9-000-emplois-supprimees-d-ici-2020.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150227](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/20150227trib5336f0fce/sncf-9-000-emplois-supprimees-d-ici-2020.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150227)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 27/02/2015, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **MoryGlobal : le tribunal de commerce de Pontoise refuse la cession d'actifs immobiliers**

Le 25/02/15, le tribunal de Commerce de Pontoise a décidé par jugement de refuser la levée de l'inaliénabilité des actifs immobiliers de MoryGlobal. L'entreprise, qui s'était engagée à



placer ces fonds sous séquestre, n'a pas convaincu les juges, toujours très sceptiques sur son avenir. MoryGlobal ne pourra donc pas procéder à la cession des sites de Blama (31), Checy (45) et Limeil-Brévannes (94). **Selon le tribunal**, la faute en incombe à l'actionnaire Arcole Industries : « *L'attitude la société Arcole Industries ne donne pas un signe suffisant d'implication permettant d'appréhender favorablement la requête de la société MoryGlobal et d'y faire droit* ». MoryGlobal est dans une situation périlleuse. L'entreprise a en effet été placée, le 09/02/15, en redressement judiciaire par le tribunal de Commerce de Bobigny, avec une période d'observation de six mois. **WK.TL** : « *L'impossibilité de céder des actifs pèsera nécessairement dans la balance lors de l'audience intermédiaire prévue le 7 avril prochain* ». Dans son jugement, **le tribunal de Commerce de Pontoise** a tenu à préciser : « *[Il ne saurait être question de] rejeter la responsabilité de l'éventuel échec du plan de cession de la société Mory Ducros sur le Trésor public, l'Urssaf ou pire encore le tribunal de commerce qui pour les uns n'aurait pas octroyé de moratoires, qui pour les autres n'aurait pas fait droit à telle ou telle demande* ». Pour le tribunal, c'est bien la responsabilité de l'actionnaire qui est en cause.

<http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/82941/moryglobal-le-tribunal-de-commerce-de-pontoise-refuse-la-cession-d-actifs-immobiliers.html>

(Source : [www.wk-transport-logistique.fr](http://www.wk-transport-logistique.fr) du 26/02/2015, Anne Kerriou)

#### ● Airbus Group vole de records en records

En 2014, Airbus Group a enregistré un chiffre d'affaires en augmentation (+ 5 %), à 60,7 milliards d'euros. L'EBIT (résultat opérationnel) du groupe est également en augmentation (+ 54 %), à 4 milliards d'euros. Airbus possède aussi un flux de trésorerie disponible positif, à 2 milliards d'euros, dont 900 millions issus des produits de sessions d'actifs. **Tom Enders**, président exécutif d'Airbus Group, le 27/02/15 : « *Nous avons nettement amélioré la rentabilité et la génération de trésorerie en 2014 grâce à une solide performance opérationnelle et un carnet de commandes record à la fin de l'année. Nous avons livré un nombre d'appareils commerciaux plus élevé que jamais, dont le premier A350, et nos commandes nettes ont représenté, une fois de plus, plus du double du nombre de livraisons. [...] Nous sommes mobilisés pour faire face aux différents défis opérationnels, notamment la montée en cadence et les coûts de l'A350 et de l'A400M, les premières livraisons de l'A320neo, pour stimuler les ventes d'hélicoptères et continuer à restructurer notre portefeuille dans la défense et l'espace* ». **Pour 2015**, Airbus Group table « *sur des taux de croissance de l'économie mondiale et du trafic aérien international conformes aux prévisions indépendantes qui prévalent et sur l'absence de perturbation majeure* ». Le groupe anticipe des livraisons supérieures à 2014 et une augmentation du carnet de commandes des avions commerciaux. Airbus estime que ses revenus et son EBIT devraient être en hausse.

[http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20150227tribce231806a/airbus-group-vole-de-records-en-records.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20150227](http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/20150227tribce231806a/airbus-group-vole-de-records-en-records.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20150227)

(Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) du 27/02/2015, Michel de Cabirol)

[Retour au sommaire](#)

#### ● L'Etat va vendre 3,96 % du capital de Safran

L'Etat cherche à réduire sa dette en cédant certains de ses actifs. Le 03/03/15, il a donc vendu 3,96 % du capital du groupe d'aéronautique et de défense Safran (soit quelque 16,5 millions d'actions, qui ont été placées auprès d'investisseurs institutionnels), pour la somme de 1 milliard d'euros. L'Etat ne détient plus désormais que 18,03 % de Safran, « *mais reste le premier actionnaire du groupe* », précise Challenges. **Communiqué des ministères de l'Economie et des Finances** : « *Cette cession s'inscrit dans le cadre d'une politique de gestion active des participations de l'Etat, qui doit permettre de préserver les intérêts patrimoniaux et stratégiques de l'Etat tout en dégageant des ressources pour contribuer à l'effort de désendettement et réinvestir dans des entreprises de secteurs porteurs de développement économique* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20150302.CHA3520/l-etat-va-ceder-3-96-du-capital-de-safran.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20150303\\_NLCHAACU10H- -l-etat-va-vendre-3-96-du-capital-de-safran#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20150303](http://www.challenges.fr/economie/20150302.CHA3520/l-etat-va-ceder-3-96-du-capital-de-safran.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20150303_NLCHAACU10H- -l-etat-va-vendre-3-96-du-capital-de-safran#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20150303)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 03/03/2015)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Ce qu'il faut savoir du projet "alternatif" de Nicolas Sarkozy

Le 01/03/15, **Nicolas Sarkozy** s'est exprimé dans Le Figaro. **Extraits : 01)- La retraite à 63 ans. M. Sarkozy :** « Je préfère passer l'âge légal de départ à 63 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein, mais le faire à raison d'une augmentation de quatre mois par an. C'est-à-dire repousser l'âge de départ à 63 ans (et à 68 ans, sans décote), en trois ans ». **02)- Le Code du travail :** Il faut le « repenser ». « Une règle simple : Ne garder que les droits fondamentaux des salariés dans le Code du travail et renvoyer le reste à la négociation d'entreprises ». **03)- Le temps de travail des fonctionnaires :** Il doit être augmenté : « Je souhaite que l'on renégocie les accords sur le temps de travail dans la fonction publique, il y aurait moins de jours de RTT mais, en contrepartie, je propose de rétablir les heures supplémentaires défiscalisées, pour inciter les fonctionnaires à travailler plus ». **04)- Les 35 heures :** « Les entreprises qui souhaitent sortir des 35 heures doivent pouvoir le faire par la négociation ». **05)- Les dépenses publiques :** On doit revenir « à un niveau de dépenses publiques équivalent à 50 % du PIB » et inscrire « ce chiffre dans la Constitution, pour qu'il ne puisse plus être dépassé ». **06)- Les impôts :** « La France est écrasée d'impôts et il est fondamental que la France et l'Allemagne convergent en matière fiscale car on ne peut plus se permettre d'avoir des impôts qui n'existent nulle part ailleurs. Il n'y a ainsi pas d'ISF en Allemagne et il ne doit donc plus y avoir d'ISF en France ». **07)- Le chômage :** « La baisse de 19 100 chômeurs à la fin du mois de janvier [...] dans la seule catégorie A n'est rien comparée à la hausse de 193 400 chômeurs enregistrée au cours de la seule année 2014 et à celle des quelque 590 000 chômeurs supplémentaires depuis l'élection de François Hollande en mai 2012. Je précise en outre que le régime d'assurance-chômage prévoit 104 000 chômeurs de plus en 2015 ! ». **08)- L'investissement :** « Il ne redémarre pas. À force de servir de punching-ball au Parti socialiste, les chefs d'entreprise ont perdu confiance ». **09)- La loi Macron :** « 73 % des chefs d'entreprise, d'après un récent sondage, estiment que cette loi n'aura pas d'impact sur la croissance et 85 % qu'elle n'aura aucun impact dans leur entreprise : tout est dit ! ». **10)- Le travail le dimanche :** « L'extension du travail le dimanche dans les zones touristiques internationales est une supercherie car elle est conditionnée à un accord majoritaire d'entreprise et il suffit que les syndicats soient contre pour que rien ne bouge. Or, ils sont tous contre ». **11)- La relance de la croissance :** « Il nous faudra engager ni plus ni moins une révolution des esprits, débarrassée de tous les dogmes, afin de mettre l'entreprise, quelle que soit sa taille et dans toutes ses dimensions, au centre de toutes les décisions économiques du gouvernement. [...] L'urgence sera de s'attaquer aux vrais problèmes des entreprises. [...] Ce point est fondamental car c'est l'entreprise qui crée des emplois et produit des richesses ».

- L'intégralité de l'entretien avec Nicolas Sarkozy, par Paul-Henri du Limbert, Charles Jaigu, Marc Landré, Jacques-Olivier Martin :

<http://www.lefigaro.fr/politique/2015/03/01/01002-20150301ARTFIG00205-nicolas-sarkozy-il-y-a-une-politique-alternative.php>

<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20150302.OBS3617/ce-qu-il-faut-savoir-du-projet-alternatif-de-nicolas-sarkozy.html>

(Sources : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 01/03/2015, Paul-Henri du Limbert, Charles Jaigu, Marc Landré, Jacques-Olivier Martin, <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 02/03/2015, Paul Laubacher)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)  
A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)  
Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)